

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement REACH (CE) 1907/2006 modifié par le règlement (UE) 2020/878

Date d'émission : 15/05/2017. Date de révision : 09/11/2022. Remplace la version du : 20/11/2020. Version : 2.0

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/entreprise**1.1. Identifiant du produit**

Forme du produit	Mélange
Nom du produit	RIDEX PLUS ATF CVT
Code produit	P41131-RID001
Groupe du produit	Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes**

Catégorie d'utilisation principale	Utilisation industrielle, utilisation professionnelle, utilisation par les consommateurs
Spécifications pour un usage industriel/professionnel	Utilisation non dispersive Utilisé dans des systèmes fermés
Fonction ou catégorie d'utilisation	Lubrifiants et additifs

1.2.2. Utilisations déconseillées

Aucune information supplémentaire n'est disponible.

1.3. Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

RIDEX GmbH	Josef-Orlopp-Straße 55 10365 Berlin, Allemagne	www.ridex.eu info@ridex.de	+49 302 202 72 34
------------	---	-------------------------------	-------------------

1.4. Numéro de téléphone en cas d'urgence

Numéro d'urgence : +32 70 245 245 Belgian Anti-Poison Centre, Bruynstraat 1, 1120 Brussels

SECTION 2 : Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Non classé.

Effets physiochimiques néfastes sur la santé humaine et l'environnement

Aucune information supplémentaire n'est disponible.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement REACH (CE) 1907/2006 modifié par le règlement (UE) 2020/878

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Mentions de danger	EUH210 : fiche de données de sécurité disponible sur demande.
--------------------	---

2.3. Autres risques

Ne contient pas de substances PBT/vPvB $\geq 0,1$ % évaluées conformément à l'annexe XIII de REACH.

Le mélange ne contient pas de substance(s) incluse(s) dans la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH pour avoir des propriétés perturbatrices endocriniennes, ou n'est pas identifiée comme ayant des propriétés perturbatrices endocriniennes conformément aux critères énoncés dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %.

SECTION 3 : Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable.

3.2 Mélanges

Commentaires	Les huiles minérales contenues dans le produit contiennent < 3 % d'extrait de DMSO (IP 346)
--------------	---

Nom	Identifiant du produit	%	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]
Produit de réaction entre un alcool alkylthio et un alcool substitué composé de phosphore	N° CE : 424-820-7 N° REACH : 01-0000017126-75	0,1-0,99	Acute Tox. 4 (Dermal), H312 (ATE=1100 mg/kg de poids corporel) Skin Corr. 1B, H314 Aquatic Acute 1, H400 (M=10) Aquatic Chronic 1, H410 (M=10)

Texte intégral des déclarations H et EUH : voir section 16.

SECTION 4 : Mesures de premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins après inhalation	Ne devrait pas nécessiter de mesures de premiers secours.
Premiers soins après contact avec la peau	Laver la peau avec un savon doux et de l'eau.
Premiers soins en cas de contact avec les yeux	En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire pendant 10 à 15 minutes.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement REACH (CE) 1907/2006 modifié par le règlement (UE) 2020/878

Premiers soins après ingestion	Ne pas faire vomir. Rincer la bouche. Consulter un médecin immédiatement
--------------------------------	--

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Symptômes/effets après inhalation	Ne devrait pas présenter de risque significatif d'inhalation dans les conditions normales d'utilisation.
Symptômes/effets après contact avec la peau	Ne devrait pas présenter de risque significatif pour la peau dans les conditions normales d'utilisation.
Symptômes/effets après un contact avec les yeux	Ne devrait pas présenter de risque significatif de contact avec les yeux dans des conditions normales d'utilisation.
Symptômes/effets après ingestion	Ne devrait pas présenter de risque significatif d'ingestion dans les conditions normales d'utilisation.

4.3. Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaire

Aucune information supplémentaire n'est disponible.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés	Brouillard d'eau, mousse, poudre, produit chimique sec.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser de jet d'eau puissant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune information supplémentaire n'est disponible.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution en cas d'incendie	Faire preuve de prudence dans la lutte contre un incendie chimique.
Instructions de lutte contre l'incendie	Utiliser de l'eau pulvérisée ou en brouillard pour refroidir les conteneurs exposés.
Protection pendant la lutte contre l'incendie	Ne pas pénétrer dans la zone d'incendie sans l'équipement de protection approprié, y compris une protection respiratoire.

SECTION 6 : Mesures en cas de rejet accidentel

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement REACH (CE) 1907/2006 modifié par le règlement (UE) 2020/878

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**6.1.1. Pour le personnel non urgent**

Équipement de protection	Porter des vêtements et des gants de protection appropriés.
--------------------------	---

6.1.2. Pour les intervenants en cas d'urgence

Équipement de protection	Porter des vêtements et des gants de protection appropriés.
--------------------------	---

6.2. Précautions environnementales

Empêcher l'entrée dans les égouts et les eaux publiques. Prévenir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou les eaux publiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le confinement	Contenir et récupérer un déversement important en le mélangeant à des solides granulaires inertes.
Méthodes de nettoyage	Détergent. Recueillir le liquide répandu dans un matériau absorbant : sable, sciure de bois, kieselguhr.
Autres informations	La zone de déversement peut être glissante. Utiliser des conteneurs d'élimination appropriés.

6.4. Référence à d'autres sections

Aucune information supplémentaire n'est disponible.

SECTION 7 : Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Éviter toute exposition inutile. Une ventilation locale et une ventilation générale de la pièce sont généralement nécessaires.
Température de manipulation	< 40 °C
Mesures d'hygiène	Se laver les mains et les autres parties exposées avec un savon doux et de l'eau avant de manger, de boire ou de fumer et lorsque vous quittez le travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr et incompatibilités éventuelles

Température de conservation	≤ 40 °C
-----------------------------	---------

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement REACH (CE) 1907/2006 modifié par le règlement (UE) 2020/878

Espace de stockage	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
--------------------	---

7.3. Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Aucune information supplémentaire n'est disponible.

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle
8.1. Paramètres de contrôle
8.1.1. Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et valeurs limites biologiques

Aucune information supplémentaire n'est disponible.

8.1.2. Procédures de contrôle recommandées

Aucune information supplémentaire n'est disponible.

8.1.3. Contaminants atmosphériques formés

Aucune information supplémentaire n'est disponible.

8.1.4. DNEL et PNEC

Informations supplémentaires	5 mg/m ³ pour les brouillards d'huile (TWA, 8h-jour de travail) recommandé, basé sur le ACGIH TLV (Analysis according to US NIOSH Method 5026, NIOSH Manual of Analytical Methods, 3rd Edition).
------------------------------	---

8.1.5. Bande de contrôle

Aucune information supplémentaire n'est disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition
8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Aucune information supplémentaire n'est disponible.

8.2.2. Équipement de protection individuelle (EPI)
Équipement de protection individuelle

Lunettes de sécurité et gants.

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle :

8.2.2.1. Protection des yeux et du visage

Aucune information supplémentaire n'est disponible.

8.2.2.2. Protection de la peau
Protection de la peau et du corps :

Aucun vêtement spécial ou équipement de protection de la peau n'est recommandé dans des conditions normales d'utilisation.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement REACH (CE) 1907/2006 modifié par le règlement (UE) 2020/878

Protection des mains					
Type	Matériau	Perméation	Épaisseur (mm)	Pénétration	Standard
Gants réutilisables	Caoutchouc nitrile (NBR)	minimum (> 480 min, exposition à long terme)	> 0,35		

8.2.2.3. Protection respiratoire
Protection respiratoire :

Aucun équipement spécial de protection respiratoire n'est recommandé dans des conditions normales d'utilisation avec une ventilation adéquate.

8.2.2.4. Risques thermiques

Aucune information supplémentaire n'est disponible.

8.2.3. Contrôle de l'exposition environnementale

Aucune information supplémentaire n'est disponible.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique	Liquide
Couleur	Vert
Apparence	Liquide huileux
Odeur	Caractéristiques
Seuil d'odeur	Non disponible
Point de fusion	Non disponible
Point de congélation	Non disponible
Point d'ébullition	Non disponible
Inflammabilité	Non disponible
Limites d'explosivité	Non disponible
Limite inférieure d'explosivité	Non disponible
Limite supérieure d'explosivité	Non disponible
Point d'éclair	> 150 °C selon ASTM D92
Température d'auto-inflammation	Non disponible
Température de décomposition	Non disponible
pH	Non disponible
Viscosité, cinématique	31 mm²/s à 40 °C

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement REACH (CE) 1907/2006 modifié par le règlement (UE) 2020/878

Solubilité	Légèrement soluble, le produit reste à la surface de l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log K _{ow})	Non disponible
Pression de vapeur	Non disponible
Pression de vapeur à 50 °C	Non disponible
Densité	851 kg/m ³ à 15 °C
Densité relative	Non disponible
Densité de vapeur relative à 20 °C	Non disponible
Caractéristiques des particules	Non applicable

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations relatives aux classes de danger physique

Aucune information supplémentaire n'est disponible.

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune information supplémentaire n'est disponible.

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune dans des conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune dans des conditions normales.

10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible.

10.5. Matériaux incompatibles

Oxydants forts, acides, bases.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune dans des conditions normales.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement REACH (CE) 1907/2006 modifié par le règlement (UE) 2020/878

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë (orale)	Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	Non classé

Produit de réaction d'un alkylthioalcool et d'un composé phosphoré substitué

Oral LD ₅₀	> 2 000 mg/kg 67/548/EEG Annexe V, B1
Dermal LD ₅₀	> 500 mg/kg 67/548/EEG Annexe V, B3

Corrosion/irritation de la peau	Non classé
Lésions oculaires graves/irritation	Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non classé
Cancérogénicité	Non classé
Toxicité pour la reproduction	Non classé
STOT-exposition simple	Non classé
STOT-exposition répétée	Non classé
Risque d'aspiration	Non classé

RIDEX PLUS ATF CVT

Viscosité, cinématique	31 mm²/s à 40 °C
------------------------	------------------

11.2. Informations sur les autres risques

Aucune information supplémentaire n'est disponible.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - généralités	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
------------------------	--

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement REACH (CE) 1907/2006 modifié par le règlement (UE) 2020/878

Dangereux pour l'environnement aquatique, à court terme (aiguë)	Non classé
Dangereux pour l'environnement aquatique, à long terme (chronique)	Non classé

Produit de réaction d'un alkylthioalcool et d'un composé phosphoré substitué	
LC ₅₀ - poisson [1]	1,5 mg/l OCDE203 - Oncorhynchus mykiss
EC ₅₀ - crustacés [1]	0,09 mg/l OCDE 202 - EL50
EC ₅₀ 72 h - algues [1]	0,31 mg/l 67/548/EEG Annexe V,C3
NOEC chronique	0,14 (0,01-0,1) mg/l Daphnia

12.2. Persistance et dégradabilité

RIDEX PLUS ATF CVT	
Persistance et dégradabilité	Il n'est pas soluble dans l'eau et n'est donc que très peu biodégradable.

Produit de réaction d'un alkylthioalcool et d'un composé phosphoré substitué	
Persistance et dégradabilité	Pas facilement biodégradable.
Biodégradation	52,9 % à 60 jours - OCDE 301B - 10 mg/l

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Produit de réaction d'un alkylthioalcool et d'un composé phosphoré substitué	
Potentiel de bioaccumulation	Potentiel à bioaccumuler

12.4. Mobilité dans le sol

Produit de réaction d'un alkylthioalcool et d'un composé phosphoré substitué	
Écologie - sol	S'adsorbe dans le sol.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Aucune information supplémentaire n'est disponible.

12.6. Perturbateurs endocriniens

Aucune information supplémentaire n'est disponible.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement REACH (CE) 1907/2006 modifié par le règlement (UE) 2020/878

12.7. Autres effets indésirables

Aucune information supplémentaire n'est disponible.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination
13.1. Méthodes de traitement des déchets

Informations supplémentaires	Éliminer les déchets en toute sécurité conformément aux réglementations locales/nationales.
------------------------------	---

SECTION 14 : Informations sur les transports

Conformément à ADR/IMDG/IATA/ADN/RID

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

14.5. Risques environnementaux

Dangereux pour l'environnement	Non
Polluant marin	Non
Autres informations	Aucune information supplémentaire n'est disponible

14.6. Précautions particulières pour l'utilisateur

Transport terrestre	Transport maritime	Transport aérien	Transport fluvial	Transport ferroviaire
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement REACH (CE) 1907/2006 modifié par le règlement (UE) 2020/878

14.7. Transport maritime en gros selon les instruments de l'OMI

Non applicable.

SECTION 15 : Informations réglementaires**15.1. Réglementation/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifique à la substance ou au mélange****15.1.1. Règlements de l'UE****Annexe XVII de REACH (liste de restrictions)**

Ne contient aucune substance figurant à l'annexe XVII de REACH (conditions de restriction).

Annexe XIV de REACH (liste d'autorisation)

Ne contient pas de substance(s) répertoriée(s) dans l'annexe XIV de REACH (liste d'autorisation).

Liste des substances candidates à REACH (SVHC)

Ne contient aucune substance figurant sur la liste des substances candidates de REACH.

Règlement PIC (consentement préalable en connaissance de cause)

Ne contient aucune substance figurant sur la liste PIC (règlement UE 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux).

Règlement POP (polluants organiques persistants)

Ne contient aucune substance figurant sur la liste des POP (règlement UE 2019/1021 sur les polluants organiques persistants).

Règlement sur l'ozone (1005/2009)

Ne contient aucune substance figurant sur la liste des substances appauvrissant la couche d'ozone (règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone).

Règlement sur les précurseurs d'explosifs (2019/1148)

Ne contient aucune substance figurant sur la liste des précurseurs d'explosifs (règlement UE 2019/1148 sur la mise sur le marché et l'utilisation des précurseurs d'explosifs).

Règlement sur les précurseurs de drogues (273/2004)

Ne contient aucune substance figurant sur la liste des précurseurs de drogues (Règlement CE 273/2004 relatif à la fabrication et à la mise sur le marché de certaines substances utilisées pour la fabrication illicite de stupéfiants et de substances psychotropes).

15.1.2. Réglementations nationales

Allemagne	
Classe de danger pour l'eau (WGK)	WGK 1, Légèrement dangereux pour l'eau (classification selon AwSV, annexe 1).
Ordonnance sur les incidents dangereux (12. BImSchV)	Ne fait pas l'objet de l'ordonnance sur les incidents dangereux (12. BImSchV).
Pays-Bas	
SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen	Aucun des composants n'est répertorié
SZW-lijst van mutagene stoffen	Aucun des composants n'est répertorié
SZW-lijst van reprotoxische stoffen - Borstvoeding	Aucun des composants n'est répertorié
SZW-lijst van reprotoxische stoffen - Vruchtbaarheid	Aucun des composants n'est répertorié
SZW-lijst van reprotoxische stoffen - Ontwikkeling	Aucun des composants n'est répertorié

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement REACH (CE) 1907/2006 modifié par le règlement (UE) 2020/878

Danemark	
Réglementation nationale danoise	Les femmes enceintes ou allaitantes travaillant avec le produit ne doivent pas être en contact direct avec le produit.
Suisse	
Classe de stockage (LK)	LK 10/12 - Liquides

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour la substance ou le mélange par le fournisseur.

SECTION 16 : Autres informations

Indication des changements			
Section	Article changé	Changer	Commentaires
	Date de révision	Modifié	
	Remplace	Modifié	
2.1	Classification selon le règlement (CE) No. 1272/2008 [CLP]	Modifié	
3	Composition/information sur les ingrédients	Modifié	
7.2	Température de conservation	Modifié	
9.1	Densité	Modifié	
12.1	Écologie - généralités	Ajouté	

Abréviations et acronymes :	
ACGIH	Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
TWA	Moyenne pondérée dans le temps
TLV	Seuil Valeur limite
ASTM	Société américaine pour les essais et les matériaux
ADR	Accord Européen Relatif au Transport International des Marchandises Dangereuses par Route
RID	Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses
ADNR	Accord Européen relatif au Transport International des Marchandises Dangereuses par voie de Navigation du Rhin
IMDG	Marchandises dangereuses maritimes internationales
ICAO	Organisation de l'aviation civile internationale

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement REACH (CE) 1907/2006 modifié par le règlement (UE) 2020/878

Abréviations et acronymes :	
IATA	Association internationale du transport aérien
STEL	Limite d'exposition à court terme
LD ₅₀	Dose létale médiane
ATE	Estimation de la toxicité aiguë
LC ₅₀	Concentration létale médiane
EC ₅₀	Concentration effective médiane

Autres informations :

Les informations contenues dans cette FDS ont été obtenues à partir de sources que nous estimons fiables. Toutefois, les informations sont fournies sans aucune garantie, expresse ou implicite, quant à leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manipulation, de stockage, d'utilisation ou d'élimination du produit sont indépendantes de notre volonté et peuvent échapper à notre connaissance. Pour cette raison et pour d'autres, nous n'assumons aucune responsabilité et déclinons expressément toute responsabilité en cas de perte, de dommage ou de dépense découlant de la manipulation, du stockage, de l'utilisation ou de l'élimination du produit ou s'y rapportant de quelque manière que ce soit. Cette fiche de données de sécurité a été préparée et ne doit être utilisée que pour ce produit. Si le produit est utilisé comme composant d'un autre produit, les informations de cette fiche de données de sécurité peuvent ne pas être applicables.

Texte intégral des mentions H et EUH :	
Acute Tox. 4 (Dermique)	Toxicité aiguë (cutanée), catégorie 4.
Aquatic Acute 1	Dangereux pour l'environnement aquatique - Danger aigu, catégorie 1.
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour l'environnement aquatique - Danger chronique, catégorie 1.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
H312	Nocif par contact avec la peau.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.
H400	Très toxique pour la vie aquatique.
H410	Très toxique pour la vie aquatique avec des effets durables.
Skin Corr. 1B	Corrosion/irritation de la peau, catégorie 1, sous-catégorie 1B.

Fiche de données de sécurité (FDS), UE

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et sont destinées à décrire le produit dans le seul but de répondre aux exigences en matière de santé, de sécurité et d'environnement. Elles ne doivent donc pas être interprétées comme garantissant une propriété spécifique du produit.